

N/REF : 5/02/2026 16H22 C:000014 I:02170
V/REF : OSMIL808084418
V/Email reçu le Jeudi 05/02/2026 a 16H22

FONCIA LA ROCHELLE

**13 RUE DUPATY
17000 LA ROCHELLE**

IMMEUBLE : RES. THANN
24 RUE FRANCK DELMAS
17000 LA ROCHELLE

Sainte-Soulle, le 09 Février 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 24 RUE FRANCK DELMAS LA ROCHELLE - RESIDENCE THANN
CONTACT SP :0607114485
M. VALLÉE AU 0769161879

MOTIF : INTERVENIR POUR :
FUIITE D'EAU SUR LA VANNE D'EAU AU NIVEAU DU COMPTEUR PALIER AU 7EME
ÉTAGE MR DULUC
ET REMPLACEMENT DE LA VANNE AU 8 EME ETAGE DE M.PHILIPPE

Donneur d'ordre : Mme A-C GRAUX

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 06/02/2026
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
PRESENCE DE M. PESSIOT SUR SITE
REPERAGE ET PRISE DE MESURE POUR UNE INTERVENTION LE 09/02/2026
COORDONNEE AVEC LA STE DALKIA
ELABORATION DES CONSIGNES DE CHANTIER

LE 09/02/2026
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
DEPOSE ET REMPLACEMENT DE 2 VANNE A PURGE AU 7E ETAGE
DECOUPE, DEPOSE ET REMPLACEMENT DU RACCORDEMENT CUIVRE DN18
DEPOSE ET REMPLACEMENT DE LA VANNE A PURGE DU 8E ETAGE
REMISE EN EAU
CONTROLE ETANCHEITE - BON FONCTIONNEMENT

OBSERVATIONS :

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,00	29,00
2,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 06/02	1	67,00	134,00
3,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 09/02	2	67,00	201,00
3,00	H(s)2ème personnel	3	50,00	150,00

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	41,00	41,00
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	3	41,00	41,00
1,00	Metre(s) de tube cuivre dn 18	3	13,41	13,41
2,00	Vanne(s) a purge 20/27 FF 1/4 tour	3	8,95	17,90
TOTAL H.T.				627,31
T.V.A. a 10,00%				62,73
TOTAL T.T.C.En EURO				690,04

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN